



Tarbes le 3 juillet 2018

## **Vallourec : une issue positive tous les employés sont repris par la nouvelle entreprise**

Suite à la décision de Vallourec de céder son activité « produits de forage » l'avenir des deux sites industriels de Cosne et Tarbes de Vallourec se trouvait menacé.

L'État a insisté auprès de Vallourec pour que tout soit mis en œuvre afin de maintenir l'activité industrielle et éviter des licenciements sur ces deux sites.

La cession au groupe Altifort satisfait aux conditions posées par L'État, se réjouit Jean-Pierre Floris, délégué interministériel aux restructurations d'entreprises, puisque tous les employés sont repris par la nouvelle entreprise.

L'État accompagnera cette entreprise en indemnisant du chômage partiel tant que le plan de charge définitif ne sera pas atteint.

Jean-Pierre Floris remercie tous les services de l'État, coordonnés localement par les préfets des Hautes-Pyrénées et de la Nièvre, qui ont travaillé avec Vallourec pour aider à bâtir une solution industrielle.

Il salue l'attitude responsable des élus locaux et des organisations syndicales dans sa déclaration : *«La cession au groupe Altifort permet à tous les salariés d'être repris par la nouvelle entreprise. Cette issue positive a été rendue possible par l'attitude responsable des élus locaux et des organisations syndicales. »*

La préfète souligne en effet la grande responsabilité dont ont fait preuve les organisations syndicales et les délégués du personnel et l'accompagnement des élus locaux, pour soutenir la reprise de ce site symbolique pour les tarbais et les hauts-pyrénéens.



### **Contact presse :**

Pôle communication interministérielle [pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr)  
facebook.com/Préfet des Hautes-Pyrénées twitter.com/@Prefet65  
site internet des services de l'État dans les Hautes-Pyrénées : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr>